

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
 Pour l'année.... 12s-6d.
 six mois.... 6s-3d.
 (payable d'avance.)
 non compris les frais de
 Poste.
 Pour ceux qui ne se con-
 formeront pas à cette con-
 dition l'abonnement sera
 de 15s. payable par se-
 mestre. Ceux qui veulent
 discontinuer sont obligés
 d'en donner avis un mois
 avant la fin du semestre,
 et de payer ce qu'ils doi-
 vent.
 A Montréal, on s'abon-
 ne chez E. R. Fabre, ecr.
 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-des-
 sous..... 2s-6d.
 Dix lignes et au-des-
 sous..... 3s-4d.
 Chaque insertion subse-
 quente, le quart du prix.
 Au-dessus de dix lignes
 4d. la ligne.
 Les annonces non
 accompagnées d'ordre ne
 sont publiées jusqu'à avis
 contraire.
 Les lettres, correspon-
 dances, etc., doivent être
 adressées, franc de port,
 à STANISLAS DRAPEAU et
 C^{ie}, Rue Ste. Famille,
 côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry, No. 14.

Québec, Lundi, 31 Juillet, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry, No. 14.

Littérature.

L'ANTE-CHRIST.

DEUXIÈME VOLUME.

IX.

Le Désert.

(Suite.)

—Ne craignez point,—s'écria Jérôme,
 —je suis comme vous un homme du dé-
 sert, et dont le front ne s'abrite point au
 toit des habitants des villes. Ma destinée
 est d'errer en annonçant la parole de salut
 et consolant les douleurs. Je connais vos
 noms, et même, avant votre naissance,
 j'ai partagé avec vos pères ce qui restait
 d'eau dans mon outre.

Ainsi regarda l'abbé de Valencey, et,
 sur un signe de ce dernier, s'inclina devant
 l'inconnu.

—Maître,—dit-il ensuite,—quels sont
 maintenant tes ordres ?

—Au Sinaï ! —répliqua l'abbé.

On donna au père Jérôme le dromadaire
 qui portait les bagages, et l'on marcha vers
 la montagne. Peu à peu, de sombres va-
 peurs volèrent les étoiles; bientôt l'obscuri-
 té fut complète, et, sans les indications
 du père Jérôme, il eût été impossible aux
 Arabes de se diriger en droite ligne. Ce-
 pendant le sol devint plus dur; les cailloux
 résonnèrent sous les pas des montures, et
 après de longues heures de marche, on at-
 teignit la base du Sinaï. La lueur nais-
 sante du crépuscule éclairait déjà le som-
 met de l'Horeb. L'abbé de Valencey vou-
 lut se rendre au couvent des Pères; Jérôme
 l'en empêcha.

—Nous ne nous quitterons,—lui dit-il,
 qu'après avoir adoré Dieu sur la monta-
 gne. Les guerriers vous attendront ici.
 L'absence sera courte; il ne me reste que
 peu de mots à vous dire.

Les soldats, émerveillés de l'expérience
 déployée par l'inconnu pour diriger la
 course, le regardaient comme un sage. Ils
 obéirent respectueusement à ses ordres, et
 les deux prêtres, s'éloignant, commencè-

rent à monter les degrés à demi brisés par
 le temps et les orages.

—Mon frère,—disait le père Jérôme, je
 vous raconterai ce que je sais des événe-
 ments survenus à votre fils adoptif. Vous
 n'ignorez point la puissance de l'esclave
 Allaméida. J'ignore si cet être appartient
 à l'humanité; j'ai souvent pensé qu'il se-
 rait l'Ante-Christ. Comme vous il pré-
 tend, au nom de la nationalité, soulever
 les Arabes, conquérir la ville de Con-
 stantin, ressusciter l'empire d'Orient. Il
 possède des qualités merveilleuses et des
 secrets terribles, au moyen desquels il
 opère des prodiges. Il a chassé du trône
 et de la vie Ben-Sélim, le sultan chrétien,
 et Taleb, votre frère. Mais sa puissance
 ne s'étend point sur les jours de Zaïda,
 qu'il se borne à garder prisonnière. Or,
 celle-ci était l'archo d'alliance des temps
 promis, le dernier rayonnement du ciel, le
 reste du sang des justes. Trop vite elle a
 renoncé au monde, ou plutôt Arnold, au
 jour du combat, s'est montré indigne d'elle,
 en préférant l'acier du glaive au signe du
 salut. Zaïda aussi a tremblé dans sa foi;
 elle a douté de sa mission et de Dieu, et
 la vengeance s'est accomplie. Allaméida
 dispose de l'électricité, et de la flamme.
 Arnold, oubliant la volonté et l'esprit, a été
 vaincu par la matière, foudroyé par le
 sommeil magnétique, et vous l'avez cru
 mort. Le crime l'a réveillé au cercueil.
 Un homme avait remarqué la finesse du
 suaire, et, pour s'en emparer, a profané
 la tombe. Arnold, rendu à la lumière,
 s'est levé dans sa force, et Satan lui a mur-
 muré au cœur :

—A quoi bon la foi en un Dieu qui ne
 sait point protéger ses disciples? Le vieux
 prêtre ignore le monde et l'avenir. Il est
 au désert un homme plus sage et plus puis-
 sant, qu'on appelle l'ermite de Kérim.
 Va le trouver, et il te donnera la victoire.

—Arnold a de ses mains, refermé le
 tombeau; puis s'est mis en marche. Une
 croix d'or ensevelie avec lui a gagné la
 discrétion du gardien. Celui-ci a donné
 au jeune homme des vêtements. Le fils

de Taleb a quitté la terre d'Europe, où les
 agents d'Allaméida triomphent à cette
 heure. Il est venu à Kérim, et l'ermite
 n'a point répondu.

—Au nom du ciel, mon père, grâce
 pour le pécheur ! —s'écria l'abbé de Va-
 lencey en tombant à genoux.

—Le crime contre l'esprit de Dieu ne
 sera pardonné ni en ce monde ni en l'autre,
 —murmura le solitaire.

—J'irai, comme saint Jean, chercher
 mon fils au milieu des siens.

—Il refusera de vous entendre, mon
 frère. Il est d'ailleurs trop tard. Hâtons-
 nous de gravir la montagne.

L'abbé n'osa répliquer. Les deux hom-
 mes marchèrent en silence jusqu'à l'*Arcade
 du Juif*. Là, Jérôme reprit la parole :

—L'œuvre d'Allaméida est achevée en
 Occident, et les premiers rayons du jour
 brilleront sur les lances des guerriers mar-
 chant à sa suite dans le petit désert. Ar-
 nold, appuyé sur ses armes, attend l'en-
 nemi au passage. Mais voici le Khramsin
 et la Dent du Chacal.

L'abbé frémit d'horreur, et, joignant les
 mains, il cria vers Dieu. L'écho de la
 solitude répondit seul à ses paroles. Son
 compagnon continuait à marcher. Ils arri-
 vèrent à l'endroit où Elle demeura qua-
 rante jours. Après s'être inclinés devant
 l'humble chapelle, ils poursuivirent jus-
 qu'au rocher où Moïse éleva les mains sur
 Josué combattant Amalec. Ils adorèrent
 encore, puis découvrirent la chapelle et la
 mosquée, l'une et l'autre en ruine. Ils
 avaient atteint l'extrémité du mont. C'est
 là qu'environné de tempêtes, Adonaï fit
 descendre les tables de la loi.

Les saints vieillards tombèrent à genoux.
 Pendant leur prière, des teintes plus vives
 colorèrent les cieux. Une bande enflam-
 mée illumina l'Orient. Le voile de nuages
 fut déchiré, et d'un bond le soleil s'élança
 dans l'espace. Alors apparurent l'extré-
 mité du cap, la mer, les îles blanches, les
 plaines de l'Arabie, Raptéidim et les mon-
 tagnes d'Afrique. Cet imposant spectacle,
 coloré par les rayons naissants, se dérou-

lait aux regards, et, plein de jeunesse, garde partout l'auguste empreinte des jours sacrés de Moïse et du Christ. Là commence l'humanité; là se rattache chacune des grandeurs du monde. C'est ici que Dieu parle et que les siècles groupent leurs souvenirs. Abraham et les Pharaons, le moyen âge et la chevalerie, les solitaires et les prophètes, Cyrus, Alexandre, César, Mahomet, Bonaparte, ont passé tour à tour au pied de la montagne.

—Frère, disait Jérôme, sur toute la face de la terre étendue à nos yeux, l'ange du Seigneur cherche en ce moment dix justes.

L'abbé devint pâle et trembla.

—Frère, reprit-il, j'entends un bruit vague et sonore qu'on prendrait pour la trompette du dernier jugement.

—Ce n'est que la voix de la foudre sortant des nuages amoncelés à l'occident; mais il fait beau d'ouïr gronder la foudre au haut du Sinaï.

—Quelle est cette vapeur errante sur les sables? Comment le ciel s'est-il si tôt obscurci, et pourquoi de sourds gémissements partent-ils des flancs de la montagne?

—C'est que la main du Seigneur a déchaîné l'ouragan.

Comme il parlait, les nués s'ébranlèrent; de larges éclairs sillonnèrent la voûte devenue tout à coup épaisse et noire; le vent s'éleva furieux; un tourbillon de poussière enveloppa la plaine.

—Maître, s'écria l'abbé, le dernier jour est-il venu?

—Dieu n'a point révélé cette époque au Fils de l'Homme lui-même. Comment donc osons-nous dire le Christ est ici ou il est là? Le monde tremble, à la vérité, sur sa base; les étoiles sont tombées des cieux; nous avons vu la foi s'éteindre et l'Ante-Christ a passé devant nous. L'humanité touchée à sa fin, peut-être, peut-être aussi n'est-elle qu'à l'aurore. La race des justes a péri; mais un mot d'Eloïm, le sépulcre rendra les héros et les saints; ces pierres même deviendront des enfants d'Abraham. Et cependant, terre imbibée du sang des martyrs, planète vivante dans l'espace, au gré de tes caprices, loin de ton soleil et de ton Dieu, astre privilégié, maudit ensuite, quelle est donc ta destinée et ton but? Pourquoi, Seigneur, mettre partout la contradiction et le doute? Comment tant de lumières alliées à des ténèbres si profondes? Qui sauvera le monde? qui comprendra le devoir et le ciel? quelle nature n'est épuisée, quel esprit vaincu? Seigneur, Seigneur, prenez pitié de votre œuvre expirante! Rendez-nous le soleil et la foi; suscitez un prophète; envoyez un Christ. Voici le temps fixé pour la

venue de l'Esprit, et la rénovation doit s'accomplir.

Un coup de tonnerre effroyable retentit de l'un à l'autre pôle; la terre fut plongée dans la nuit, et le sol trembla sous les pas. L'homme inspiré avait cessé de parler à son frère humblement prosterné dans la crainte. Quand celui-ci leva les yeux, il était seul sur la montagne. L'orage se calma par degré; l'abbé de Valencey fut rejoindre ses guides, et avec eux chercha un refuge au couvent des pères. Quelques jours après, on lui dit qu'une lutte terrible avait eu lieu dans le désert entre deux chefs rivaux. Aïssi et les trois Arabes retournèrent à leur tribu. Armé de son crucifix, l'abbé partit à son tour pour prêcher l'Evangile et rejoindre Arnold; mais un soir il tomba de fatigue, et mourut au pied d'un palmier solitaire.

Ben-Taleb et Allaméda se sont livrés bien des combats. Or l'Indien, depuis son retour, n'a opéré aucune merveille, et ceux qui le suivent commencent à murmurer. Arnold semble de plus en plus oublier ses souvenirs et la foi. Cependant une nuit qu'il traversait la solitude, il s'arrêta tout à coup et dit à son fidèle noir:

—Aïssi, entends-tu le cri plaintif qui s'exhale de la terre?

—Rien, maître, que les hurlements éloignés des chacals et les grains de sable que soulèvent les pieds des dromadaires.

—Mais une voix du ciel a prononcé mon nom!

—Pas un souffle ne traverse l'espace.

Ben-Taleb, sombre et silencieux, continua sa course.

Le lendemain, on disait sous les tentes qu'un rayon d'en haut avait illuminé l'âme du jeune chef, et qu'un prophète allait s'élever du désert.

Jules de TOURNEFORT.

FIN DE L'ANTE-CHRIST.

Extraits des Journaux français.

—D'importantes découvertes paraissent avoir été faites aujourd'hui dans la matinée par les magistrats et les membres des commissions militaires qui suivent sur les événements des 23, 24, 25 et 26 juin, et sur le complot qui s'y attache. Des pièces et documents de la plus haute importance ont été saisis, et l'on serait désormais fixé sur l'origine des sommes qui ont été distribuées, et sur les noms des chefs réels de l'insurrection.

—S'il faut en croire un journal allemand, un mouvement aurait éclaté dernièrement à St-Petersbourg, mais il aurait été comprimé. Voici ce qu'on lit dans la Gazette de Woss (de Berlin) du 23 juin:

« Une lettre de Riga nous apprend que de graves désordres ont eu lieu à St-Petersbourg. L'autorité, il est vrai, a eu le dessus; mais quelques centaines de personnes ont perdu la vie. »

Nous ne savons quelle foi il faut ajouter à cette nouvelle. On connaît les difficultés de communication de la Russie avec l'Europe, et la surveillance sévère que le gouvernement russe exerce à cet égard; tout ce que nous devons faire observer, c'est que de temps en temps des rumeurs vagues de mouvements insurrectionnels se font jour dans les correspondances qui nous arrivent des frontières de l'empire russe.

C'est ainsi que quelques journaux allemands annonçaient dernièrement que les villes d'Orel et de Toula, chefs-lieux de leurs gouvernements respectifs, étaient devenues la proie des flammes; que ces sinistres étaient attribués à la malveillance, mais que les auteurs en étaient encore inconnus. Il règne toujours la même incertitude sur les mouvements de troupes dans l'intérieur de la Russie; les correspondances venant des frontières prusso-russes continuent à être contradictoires.

—On mande de Pesth, le 11 juin:

« Le prince de Scrvie, sur l'invitation du pacha de Belgrade, a résolu de former un cordon militaire le long de la frontière de Hongrie. Il est sérieusement question de former une garde nation mobile de 40,000 hommes. Le pays de l'Égypte en révolte compte 1,323,402 magyars (Hongrois), 485,336 Allemands et 651,055 Valaques. Les Serbes ne comptent que 78,352 hommes, les Croates 72,949, les Esclavons 66,425. Il est vrai que les rebelles ont pour eux l'avantage du terrain, le voisinage des principautés du Danube, et les communications indirectes avec la Russie. Le général Hrabowski a accordé aux rebelles un armistice de quinze jours. Les insurgés occupent deux camps retranchés; ils sont 21,000 hommes, et ils ont 8 pièces de 3 et 2 de 6, et de plus quelques obusiers. »

—On écrit de Francfort, le 27 juin:

« L'Assemblée nationale de l'Allemagne a adopté, dans la séance de mardi, les propositions suivantes:

« 1o. Le pouvoir central provisoire sera confié à un lieutenant-général de l'empire (*reichs-verweser*). Cette proposition a été votée à une très-grande majorité. La proposition tendante à confier le pouvoir central provisoire à un président, mise aux voix la première, avait été rejetée.

« 2o. Le lieutenant-général de l'empire sera nommé par l'Assemblée nationale. Il paraît certain que c'est l'archiduc Jean qui sera nommé lieutenant-général de l'empire. »

—Voici les propositions faites, dit-on, par l'Angleterre pour le rétablissement de

la paix entre le Danemarck et la confédération germanique :

« Le duché de Schleswig sera incorporé dans la confédération germanique. L'union personnelle avec le Danemarck est maintenue jusqu'à l'extinction de la ligne masculine, et le gouvernement provisoire formera le futur ministère constitutionnel des duchés. »

—Le ministère anglais est menacé dans son existence. Une décision a eu lieu le 29 à la chambre des communes sur les droits sur le sucre. Lord John Russell n'a obtenu que 15 voix de majorité contre un amendement de sir John Pakington qui demandait le rejet des propositions du gouvernement dans ce qui concerne les Indes-Occidentales.

—Les journaux anglais contiennent toujours de longues et intéressantes correspondances sur les derniers événements de Paris. Ils sont aussi tous d'accord pour féliciter la France du triomphe de l'ordre et faire l'éloge de la courageuse conduite de la garde nationale et de l'armée.

—L'Assemblée nationale allemande, réunie à Franckfort, a revêtu l'archiduc Jean du pouvoir central provisoire.

—On parle d'une nouvelle levée de boucliers dans le grand-duché de Pologne. Une foule de Polonais se rendent à Berlin pour y augmenter le désordre. Les troupes russes occupent Varsovie, la frontière de Cracovie et celle de la Gallicie. Il y a peu de Cosaques. A Kalisch, il y a deux bataillons d'infanterie. Il n'y a encore rien de positif sur le camp de Kalisch.

(Gaz. de Spencer, 27 juin.)

—S'il faut en croire un journal allemand, un mouvement aurait éclaté dernièrement à Saint-Petersbourg, mais il aurait été comprimé aussitôt. Quelques centaines de personnes auraient perdu la vie.

—La crue des eaux a été si considérable en Maurienne (Piémont) pendant ces derniers jours, par suite des pluies tièdes et abondantes qui ont fait fondre les neiges entassées dans les gorges des montagnes, que d'immenses dégâts ont été à déplorer sur un grand nombre de localités. A Valloires, les pertes ont été approximativement évaluées à 150,000 fr. Dans cette vallée, les torrents ont eu une telle impétuosité, que leurs flots ont débordé les plus hautes digues et ont envahi les champs.

AU RÉDACTEUR.

« Paris, le 4 juillet 1848.

« Monsieur, la France vient de perdre un de ses plus nobles enfants.

« M. de Chateaubriand est mort ce matin à huit heures un quart. Nous avons recueilli son dernier soupir. Il l'a rendu en pleine connaissance. Une intelligence aussi belle devait dominer la mort et con-

server sous son étroite une visible liberté.

« La mort de Mme de Chateaubriand arrivée l'année dernière, frappa si fortement M. de Chateaubriand, qu'il nous dit à l'instant même, en portant la main sur sa poitrine : « Je viens de sentir la vie atteinte et tarie là dans sa source ; ce n'est plus qu'une question de quelques mois. » La mort de M. Ballanche, qui ne suivit que de trop près, fut le dernier coup pour son illustre et ancien ami. Depuis lors, M. de Chateaubriand ne sembla plus descendre, mais se précipiter au tombeau.

« Peu d'instants avant sa mort, M. de Chateaubriand, qui avait été administré dimanche dernier, embrassait encore la croix avec l'émotion d'une foi vive et d'une ferme confiance. Une des paroles qu'il répétait fréquemment dans ces dernières années, c'est que les problèmes sociaux qui tourmentent les nations aujourd'hui ne sauraient être résolus sans l'Évangile, sans l'âme du Christ, dont les doctrines et les exemples ont maudit l'égoïsme, ce ver rongeur de toute concorde. Aussi M. de Chateaubriand saluait-il le Christ comme sauveur du monde au point de vue social, et il se plaisait à le nommer son roi en même temps que son Dieu.

« Un prêtre, une sœur de la charité étaient agenouillées au pied du lit de M. de Chateaubriand au moment où il expirait. C'était au milieu des prières et des larmes d'une assistance de cette nature que l'auteur du *Génie du Christianisme* devait remettre son âme entre les mains de Dieu.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« DEGUERRY, curé de St. Estache.

LES TARTUFES DU COMMUNISME.

Sans nul doute, c'est avec une cordiale satisfaction que plusieurs bonnes âmes ont entendu M. Pierre Leroux regretter qu'au sein de l'Assemblée on ne fasse pas entendre des paroles de religion, à la suite des terribles événements de juin. Les pieux représentant s'étonne surtout que ses collègues revêtus du caractère sacerdotal ne trouvent point dans leur cœur de prêtre quelques phrases sentimentales qui rencontreraient dans son âme dévoteuse un fidèle écho. On lui a répondu, il est vrai, que l'Église, au milieu de ces sanglants désastres, ne s'était bornée à des paroles, mais qu'elle avait traduit en actes de dévouement, et même aux dépens de la vie, les doctrines du christianisme. On n'a pas vu, en effet, M. Pierre Leroux porter des paroles de conciliation sur les barricades, au milieu des balles et des obus. On y a pourtant vu le premier pasteur de la capitale, Étiez-vous à ses côtés, monsieur le représentant, et votre écharpe tricolore porte-t-elle quelques glorieux vestiges ?

Toutefois, après le danger, M. Pierre Leroux est monté fièrement à la tribune législative pour se plaindre qu'on ne parlait pas de religion. Or, nous croyons fermement que le temps est venu de faire connaître à fond quelques-uns de ces hommes que le vote universel a revêtus du noble caractère de représentants de la nation.

Il existe un livre à peu près inconnu du philosophe soi-disant social. Ce *factum* a pour titre : *De la doctrine du progrès continu* ; l'auteur pose en principe la *perfectibilité indéfinie*. Grâce à ce progrès, l'humanité pourra, à une époque dont l'aurore commence à poindre, parvenir à un tel état de robusticité que la maladie et la mort n'auront plus à moissonner des victimes. Le globe terrestre sera métamorphosé en un magnifique phalanstère dont les heureux colons n'auront rien à envier aux intelligences surhumaines que nous plaçons dans le séjour imaginaire des élus, nous pauvres dupes des splendides promesses du dogme des rémunérations éternelles.

Quant à la religion dont le philosophe langoureux regrette l'absence dans la bouche de ses collègues, elle n'existe pas. Nous la posséderons, quand nous aurons la science complète de la vie. Le christianisme prêché par les prêtres n'est qu'une billesbuste qui découle en droite ligne du *bréhémisme de l'Indoustan*. La trinité chrétienne n'est qu'un dogme incomplet. La religion du Christ n'est qu'une secte de la religion universelle, et celle-ci n'est encore à son tour qu'un *factus* inanimé que portent les entrailles de l'humanité. L'humanité, aux yeux de M. Pierre Leroux, c'est toute la création, y compris le créateur qui s'identifie avec son œuvre. L'humanité, c'est l'incarnation divine. Dieu, C'EST TOUT, y compris le divin M. Pierre Leroux. C'est pourquoi l'humanité est infail- lible, y compris encore M. Pierre Leroux !!!

Qu'ils achèvent donc de se pourrir dans le sarcophage de leur absurde nullité, les apôtres du christianisme, les Pères de l'Église, tous ces conteurs de balivernes que vous placez sur des autels ! Les Augustin, les Bernard, les Fénelon et compagnie, qu'est-ce que tout cela à côté du révélateur progressiste M. Pierre Leroux ? Quel heureux événement pour l'humanité infail- lible que l'apparition de M. Leroux sur la tribune législative ! Il ne fallait pas moins qu'une si auguste chaire pour l'apô- tre du spinosisme moderne. Ne voyez- vous pas, gens de peu de foi, que depuis cette providentielle inauguration les premiers rayons du soleil de la *perfectibilité indéfinie* commencent à poindre sur notre horizon fortuné ! Vous en avez la preuve dans la glorieuse péripétie qui vient de se

dérouler dans les rues et les places publiques de la grande capitale de la civilisation humanitaire. Encore quelques autres rayons de ce soleil de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, telles que les entend M. Piérré Leroux et l'humanité infuillible s'élançera comme un géant dans cette admirable voie de la perfectibilité indéfinie.

Il y aura bien peut-être encore quelques cervelles broyées, quelques milliers de jambes brisées, mais à qui la faute ? Ce sera itérativement celle de cette infernale mobile, de cette garde nationale arrêtée, de cette armée bouillante d'intrépidité *anti-progressiste*. MM. Pierre Leroux, Lamennais, Proudhon, Lagrange, Barbe-Bleu Barbès, etc., nous convieront, après leur défaite à l'accolade fraternelle, et nous parleront *religion, amour, pardon*... Oh ! tartufes de sensiblerie ! que n'accompagnez-vous aux Marquises ou en Australie les malheureuses dupes de votre évangile social, au lieu de pleurnicher et surtout d'accuser d'indifférence, et même de dureté les vrais amis du prolétaire que vos doctrines assassinent, après l'avoir dégradé !... J.-B.-E. P....

— Nous publions le texte de la lettre adressée par Mgr l'archevêque de Calédoine à M. de Falloux, et dont l'Assemblée nationale n'a pas cru pouvoir entendre la lecture :

AU CITOYEN FALLOUX,

« Monsieur, j'apprends à l'instant qu'un grand nombre de détenus doit être exporté aux îles Marquises. Ces îles, M. le représentant, sont évangélisées depuis longtemps par des prêtres de notre maison de Picpus ; et si nous allons chercher si loin des âmes à consoler et à sauver, pouvons-nous abandonner ceux de nos malheureux compatriotes qui sont envoyés dans îles lointaines ? les consolations et tous les autres secours que procure la religion leur sont nécessaires pendant la traversée, qui sera longue. Qui pourra leur communiquer ces précieux avantages s'ils partent sans avoir avec eux quelques prêtres. Je m'offre Monsieur, à fournir plusieurs ecclésiastiques de notre maison pour accompagner jusqu'aux îles Marquises ceux de nos compatriotes qui y seraient envoyés. Si vous pensez, Monsieur, que cette offre puisse être acceptée, je vous prie de vouloir bien la présenter à qui de droit : il me semble qu'elle ne peut manquer d'être agréée par l'Assemblée nationale.

« Agréez, Monsieur, l'expression des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. D., archevêque de Calédoine.
28 juin 1848.

Paris, rue de Picpus, 9.

— M. de la Escosura, membre des cortès d'Espagne, ancien ministre de l'intérieur, et l'un des auteurs dramatiques les plus populaires de ce pays, est arrivé à Douvres. Il s'est échappé de prison à Cadix, au moment où on allait le transporter aux îles Philippines comme soupçonné d'avoir trépidé dans une conspiration.

— Le comte de Zugh, gouverneur de Venise, a été condamné à la peine de mort par le conseil de guerre, pour avoir livré la villa au patriotes italiens.

— Des lettrés de Venezuela nous apprennent que le peuple avaient pénétré au sein de l'Assemblée législative et avait assassiné de la manière la plus barbare plusieurs représentants, à l'instigation du président, qui allait être accusé d'avoir violé la constitution. Le général Paez réunissait des troupes dans l'intérieur pour renverser le gouvernement et venger l'insulte faite à la représentation nationale.

— On écrit de Saint-Pierre, le 27 mai :

« La tranquillité est entièrement rétablie à Saint-Pierre, grâce au conseil municipal qui a compris la position et a provoqué une émancipation générale.

« Les seuls cris qui se font entendre sont ceux de Vivre la liberté ! vivre l'ordre ! vive le travail !

« La ville est couverte de drapeaux suspendus aux fenêtres des maisons et offre un aspect d'allégresse. »

— La nouvelle d'une solution à l'aimable dans l'affaire du Schleswig se confirme de plus en plus. On lit dans la *Gazette de Francfort* du 28 juin :

« Le comte Pourtalès a reçu de la cour de Berlin l'ordre de se rendre à Malmaë, où se trouvent en ce moment le roi de Suède et le grand-duc Constantin, afin de mettre à profit cette tournure des choses dans l'intérêt des justes prétentions de la confédération germanique.

« On dit que le général de Pffel a reçu la même mission pour Saint-Petersbourg. Enfin, comme le cabinet de Saint-James s'est prononcé dans le même sens que les monarches de Suède et de Russie, il est permis d'espérer qu'un armistice sera conclu prochainement et qu'une paix honorable le suivra. »

— Au départ du convoi de Boulogne, la malle de Londres, apportant les journaux du soir du 29 juin, n'était pas arrivée.

— On écrit de Vienne, le 25 juin : « L'archiduc Jean est arrivé ici hier en parfaite santé. L'Assemblée nationale de Francfort l'a investi du pouvoir central provisoire. »

« La santé de l'empereur est complètement rétablie. »

— Des correspondances de Lisbonne du 19 juin, publiées par le *Morning-Post* du

28, annoncent que le bruit s'était répandu que don Miguel était mort. Il paraît qu'il existe un projet de se débarrasser de lui par l'assassinat, et qu'un individu serait passé par Londres avec cette mission. En conséquence, dont Miguel fait bien de s'entourer de précautions. De nouvelles arrestations ont eu lieu : M. Mendez Leite est en prison. On dit qu'il a été envoyé de Coïmbre une liste de cent personnes, et que c'est par suite de l'arrivée de cette liste que le gouvernement procède ainsi.

Martinique.— On porte le nombre des victimes qui ont péri dans les dernières luttes, tant à Port-au-Prince que dans le Sud, à 2,000 personnes. M. Dupuy consul de France à Porto-Rico, qui se trouvait à Haïti lors de ces événements, a trouvé un refuge à bord d'un navire de guerre en rade de Port-au-Prince, et M. Ardouin, vice-consul, quoique grièvement blessé, était en voie de rétablissement.

— Nous lisons dans le *Journal de Constantinople* à la date du 16 juin : « Le choléra-morbus, qui semblait vouloir disparaître complètement de Constantinople, a subi dernièrement un mouvement de recrudescence assez marqué et qui ne s'est pas ralenti depuis. Cela doit être uniquement attribué à l'usage immodéré des fruits. »

— À Galatz, le choléra qui avait sensiblement diminué a repris sa marche ascendante. Du 21 au 26 mai, on y avait constaté 118 cas dont 34 suivis de mort. Dans la journée du 24, sur 43 personnes atteintes, 17 ont succombé à la maladie.

— Suivant les journaux anglais, M. Guizot aurait été pourvu à l'université d'Oxford d'une chaire d'enseignement des langues européennes modernes.

— Nous lisons dans une feuille de Liverpool :

« Les manufactures de soies de Manchester et du voisinage tireront de grands avantages de la désorganisation politique actuelle de la France. D'habiles industriels et ouvriers français, dans la partie des soies et velours de Lyon, sont venus demander du travail. Plusieurs ont contractés engagements. Ce genre d'industrie pourra, dans le Lancashire, arriver à une perfection qui permettra de fabriquer des étoffes même supérieures au produit de choix de la France. »

— L'anarchie est de plus en plus grande en Irlande. Cette anarchie fait la joie de la Jeune-Irlande ; elle organise la révolte afin d'être prête à agir vers l'automne. De nombreux clubs ont été établis dans ce but à Dublin et à Cork.

— Nous lisons dans journaux de Bruxelles : « M. le général Mellinet vient d'être mis en état d'arrestation. Cette

arrestation se rattache, assure-t-on, à l'affaire de Risquons-Tout.

— Isabelle vient de rendre un décret qui prive de ses droits d'infante sa cousine et belle-sœur, Josefa-Bernande-Luisa, pour s'être mariée avec une personne d'un rang inférieur.

— Vienne est parfaitement tranquille. La revue de la garde nationale, passée par l'archiduc Jean, a offert le spectacle imposant de 150,000 hommes sous les armes. Les fonds publics ont eu un mouvement de hausse.

— Dans les Indes-Orientales, les affaires se compliquent de plus en plus. Moulraj organisé une armée de 30,000 hommes et fortifié Moulta. Les troupes sikhs semblent disposées à se ranger sous ses drapeaux. A Lahore, les Anglais se tiennent prêts à marcher et à intervenir dans l'administration intérieure du royaume d'Oude.

Chronique Religieuse.

— Les membres du chapitre métropolitain se sont réunis hier à l'archevêché pour nommer les vicaires capitulaires; ils ont maintenu les trois archidiacones, auxquels ils ont adjoint trois autres grands vicaires du siège. Le chapitre est ainsi composé: MM. Jaquenot, de la Boullerie, Buquet, de Courson, Gaume, Raviaet. M. Buquet est promoteur et M. Ravinaet officier.

— MM. Marchand-Ennery et Isidor, grands rabbins des consistoires israélites, central et départemental, se sont rendus à l'archevêché, au moment où Mgr Affre venait de rendre le dernier soupir.

— On a procédé à l'embaumement du corps de Mgr l'archevêque. Ses restes mortels sont exposés dans les salons du rez-de-chaussée; on est occupé à préparer la chapelle ardente. Des messes ont été dites dans toutes les églises de Paris pour le repos de l'âme du vénérable défunt.

— M. Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris; était né à Saint-Rome-de-Tarn, au diocèse de Rodez, le 18 septembre 1793. Il fut institué évêque de Pompéopolis et coadjuteur de Strasbourg le 27 avril 1840, nommé archevêque de Paris le 26 mai suivant, préconisé le 13 juillet et sacré dans son église métropolitaine le 6 août de la même année. Il avait été précédemment chanoine de l'église de Paris et vicaire-général du diocèse. Il a vécu 54 ans 9 mois moins un jour, étant mort le 27 juin 1848. Son arch-épiscopat a été de 7 ans 10 mois et 21 jours.

C'était un des prélats les plus éclairés non-seulement de France, mais de la chrétienté.

— Une communion générale à l'intention des victimes de Paris a eu lieu, avant-hier à Lille.

— Durant les quatre jours de la sanglante lutte qui vient de finir, le clergé de Paris, par ses actes de dévouement et d'incessante charité, n'a fait que grandir dans l'estime d'une population qui le vénérât déjà depuis long-temps. Partout MM. les curés, leurs dignes vicaires et les prêtres étrangers à la capitale se sont montrés dignes de l'illustre chef qui vient de périr victime de son amour pour ses frères. On cite mille traits d'admirable dévouement. MM. les curés de St-Merry, de Saint-Etienne-du-Mont, de Saint-Séverin, de Saint-Jacques-Haut-Pas et Saint-Médard, au plus fort du combat, accoururent au près des blessés et offrirent leurs églises pour servir d'ambulance.

Au faubourg Saint-Antoine, le clergé descendit dans les rues avec les respectables prêtres de la congrégation de Piepus; tous prêchaient la paix et en même temps pansaient les blessés et les transportaient eux-mêmes sur des civières dans les hôpitaux et les ambulances. Les gardes nationaux, les gardes mobiles, les troupes de ligne, saluaient avec respect les brancards que portaient sur leurs épaules, quatre, par quatre, ces prêtres en soutane. Dans les quartiers où les prêtres étaient trop éloignés, on voyait de temps à autre des ecclésiastiques accourir auprès des convois de blessés, offrant leurs soins et les secours de leur saint ministère. C'est ainsi qu'on a entendu M. l'abbé Coquereau, s'approchant d'une charrette pleine de braves couverts de blessures, s'écrier: "Mais amis, je suis prêtre; recommandez-vous à Dieu je vais vous donner l'absolution." Tous s'inclinèrent avec le plus profond respect à cette parole du zèle ministre de Jésus-Christ.

— Le dimanche soir, M. l'abbé Sibour, représentant de l'Ardeche; parcourait le quartier Saint-Antoine au moment le plus terrible du combat dans le faubourg voisin. Il a eu la consolation d'administrer les derniers sacrements à plusieurs blessés, au milieu du recueillement religieux de la foule profondément émue.

— M. le curé de l'Abbaye-aux-Bois a donné un exemple qui a beaucoup touché la population de cette nombreuse paroisse. Un tambour de la 10e légion ayant été tué en remplissant son devoir de garde national, M. le Curé, en étole et à pied, l'accompagna le convoi jusqu'au cimetière. Nous avons lieu de croire que le clergé de plusieurs paroisses a imité cette conduite; et que ce nombre infini de victimes chrétiennes ne seront pas portées au lieu de leur dernier repos sans les larmes de la religion et sans ses prières.

Annonces nouvelles de ce Jour.

Ecole demandée.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 31 JUILLET, 1848.

Nous empruntons au *Morning Chronicle* le sommaire des nouvelles reçues par l'*Europa*, en attendant que la maille nous apporte nos journaux.

(De l'*European Times*.)

Angleterre.—Chambre des Lords, 13 juillet:

Le comte Grey proposa la 2e lecture du bill pour rappeler cette partie de l'Acte d'Union des Canadas qui a trait à l'usage exclusif de la langue anglaise dans les documents du parlement du Canada. Le bill est lu une seconde fois.

Irlande.—La ligue irlandaise a tenu sa première assemblée le 11. Des processions orangistes ont eu lieu dans le nord de l'Irlande, le 12; tout s'y est passé paisiblement. Des arrestations ont eu lieu à Dublin.

L'Irlande est tranquille, mais ce calme est le précurseur de la tempête.

France.—Plusieurs membres du gouvernement provisoire et de la dernière commission exécutive ont été examinés sur les causes qui ont amené la dernière insurrection. M. Arago a été examiné deux fois. On dit qu'il a accusé MM. Portalis, Jules Favre, Landrin d'avoir encouragé secrètement les clubs en cette occasion.

—Le général Cavaignac continue avec énergie à opérer le désarmement des insurgés et de ceux qui n'ont pas aidé à réprimer l'insurrection.

—L'assemblée nationale continue à discuter dans ses bureaux, le projet de constitution. On a fait un effort pour avoir deux chambres à l'instan de celles des Etats-Unis; mais cette proposition a été rejetée.

—M. Sénard a proposé une nouvelle loi sur la presse, dans laquelle revivent tous les anciens règlements, y compris le cautionnement.

—Les journaux continuent leurs accusations contre Lamartine et les membres du dernier gouvernement.

—Le 11, tous les postes ont été redoublés, et un fort détachement de troupes rassemblé à La chapelle et à St. Denis.

—A Toulouse, un des clubs a décrété la dissolution de l'Assemblée nationale; un autre a condamné à mort le général Lamoricière.

—On craignait une insurrection à Lyon. Dans le faubourg St. Antoine, un fort a sauté au moyen d'une mine qui y avait été pratiquée; personne néanmoins n'a été tué.

—On a découvert un complot ayant pour but de tuer le général Cavaignac et différents officiers. Le nombre des prisonniers à Paris se montait à 16,000, le 14.

Cologne.—La marche des Russes en Moldavie est confirmée. Le peuple de cette province s'est constitué en république. La Valachie, est, dit-on, révolutionnée et le prince de cet état, tué par ses sujets. Le ministère autrichien a résigné.

On lit dans le *Pilot* :

« Le *Herald* d'hier, annonce que la décision du Conseil Privé sur la question des juges est arrivée à Montréal. » Il ajoute, « cette décision n'a pas encore été rendue publique. » Notre confrère est dans l'erreur. Le conseil privé n'a pas encore donné de décision. M. le juge Day, a le premier présenté une requête à la Reine, se plaignant de l'injustice qui lui a été faite en accordant la préséance au juge Bédard, d'après nos informations c'est la réponse à cette requête qui a été reçue. Autant que nous avons pu le savoir, la démarche prise par le gouvernement provincial a été approuvée par le gouvernement de sa Majesté. La règle invariable en Angleterre est, d'accorder la préséance dans la nouvelle commission d'après le rang auquel a droit le titulaire suivant sa première commission. Ainsi il paraît que le bruit fait par la *Gazette* et le très savant monsieur qui a écrit en français dans un journal de Québec, touchant l'exercice indu de la prérogative royale, est sans fondement.

En Angleterre on a autant de respect pour l'indépendance des juges que puissent le désirer les plus chatouilleux sur ce point; cependant, la pratique invariable est d'y accorder la préséance par la commission comme on l'a fait ici dans le cas du juge Bédard. La dépêche qui vient d'être reçue établit de la manière la plus satisfaisante la pratique anglaise sur ce point et contient l'approbation du gouvernement de sa Majesté de la marche adoptée par le gouvernement canadien. Néanmoins, cette dépêche ne décide point la question. Le juge en chef et ses *désirables*, *confères*, ont foulé aux pieds la commission de la Reine, et il sera peut-être nécessaire que M. Bédard interjette appel au Conseil privé pour avoir la solution de cette affaire. Cela entraînera des délais, et cependant les procédés factieux des juges ont empêché M. Bédard de remplir les devoirs de sa charge. Reste à savoir si ces messieurs auront la décence de cesser leur opposition; mais très assurément M. le juge Day, éprouvera encore quelque autre petite mortification, s'il persévère dans sa détermination de braver le gouvernement. Il peut jusqu'à ce jour être excusé par cause d'ignorance, mais cette excuse ne peut-être plus longtemps admissible. Nous attendons avec curiosité l'opinion de la *Gazette* sur la conduite que devraient tenir les juges.. »

Nous nous croyons être pour le moins, tout aussi versé dans la loi que le rédacteur du *Pilot*. Nous pouvons être dans l'erreur sur la question de la préséance, mais ce qui nous console, si erreur il y a, c'est

qu'elle est partagée par les hommes de loi les plus éminents de la cité de Québec.

Quant à la valeur de l'opinion donnée par les aviseurs légnux de sa Majesté, nous désirons en connaître les motifs avant de nous en occuper. En attendant, nous disons qu'il est assez étrange que la *pratique anglaise invariable* suivie en Angleterre n'ait pu être soutenue par un seul précédent; et pourtant, le *Pilot* a compulsé tous les auteurs qu'il a pu trouver, sans pouvoir citer une décision analogue, au cas du juge Bédard.

Cette nomination du juge Bédard tracas terriblement le *Pilot*; elle lui a attiré de la part de certains journaux, des remarques sur la violation de la règle suivie, de remplir les Bancs de Québec et de Montréal par deux juges d'origine française et deux juges d'origine anglaise. On a prétendu ensuite que la préséance accordée au juge Bédard était illégale et inconstitutionnelle. Mais le rédacteur du *Pilot* est un homme d'expédients qu'on ne prend jamais au dépourvu. Au premier reproche, il a répondu par une spéculation tout à fait chrétienne et édifiante, sur l'éventualité plus ou moins prochaine qui doit arriver de l'âge avancé des juges Stuart et Bowen; éventualité qui, toujours d'après le *Pilot*, rétablira l'équilibre judiciaire compromis par la nomination de M. Aylwin.

Il a essayé de répondre à l'autre reproche par un cours de loi constitutionnelle qu'il a fini par abandonner, jusqu'à ce que l'opinion des officiers de la couronne en Angleterre, soit venu lui faire échanger la robe de docteur ès lois contre la plume de certains rédacteurs qui, au bon temps du gouverneur Colborne, traitaient de *factieux*, de *rébélles* trois juges dont ils demandaient la destitution, parce que ces fonctionnaires avaient eu le courage de ne pas vouloir jouer en Canada, le rôle de Jefferys sous l'administration d'un autre Jacques II. Le *Pilot* ne rougit pas, lui l'organe d'une administration libérale, de traiter de *factieuse*, la décision des juges de Montréal; il n'a pas honte de les menacer s'ils ne renversent au plutôt cette décision.

Quel dommage qu'il existe dans notre Canada, quelque chose ayant nom, « Acte pour rendre les juges des Cours du Banc de la Reine, dans cette partie de la province ci-devant appelée Bas-Canada, indépendants de la Couronne. » Comme le *Pilot* conseillerait de faire avaler à ces juges factieux, le fameux *Ferrie's Purge*!

MM. CRÉMAZIE, ont eu la complaisance de nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre de leur correspondant de Paris, en date du 13 juillet :

« La position affreuse dans laquelle nous nous sommes trouvés les 23, 24, 25 et

26 juin a eu une funeste influence sur les affaires commerciales. Chefs et commis, tout le monde a quitté la plume pour prendre le fusil pendant et après la lutte. Pendant la lutte pour vaincre l'anarchie.... après, pour en prévenir le retour.

Aujourd'hui le calme est rétabli; mais quel calme? celui qu'on rencontre à la mer, après une violente tempête lorsque le vent est tombé. Le navire ne marche pas, mais il est violemment agité par la houle.

Nous sommes toujours dans l'inquiétude, toujours sur le qui vive. Les bruits les plus sinistres se succèdent sans interruption. On craint une nouvelle insurrection. L'autorité a pris toutes les mesures nécessaires pour repousser et de nouvelles tentatives contre l'ordre et la propriété.

Il ne faut pas se le dissimuler, le parti de l'insurrection qui vient d'inonder Paris de sang, a été vaincu mais non détruit. Il est encore puissant et se recrute parmi les mécontents dont le nombre augmente chaque jour par suite de la misère qui va toujours croissante.

Quelle vie! quel temps! quand et comment tout cela finira-t-il? »

Société, d'Education du District de Québec.

L'examen des classes de cette société sous la direction des *Frères des Ecoles Chrétiennes*, a eu lieu vendredi dernier en présence des membres de la Société et d'une foule de spectateurs parmi lesquels on remarquait les honorables R. E. CARON, et COCHRAN, et plusieurs messieurs du clergé. Nous ne répéterons pas les éloges mérités que la presse en différentes occasions, a donnés aux bons frères, nous nous bornerons à dire que leurs élèves se sont surpassés cette année, et ont prouvé d'une manière incontestable l'excellence du système suivi par ces zélés instituteurs. Les enfants ont subi un examen rigoureux sur la grammaire, l'histoire du Canada, l'histoire générale, l'analyse grammaticale, l'arithmétique, les éléments de géométrie d'histoire naturelle. Ils ont prouvé par la facilité et l'aplomb avec lesquels ils ont répondu aux questions qui leur étaient faites, qu'ils étaient parfaitement maîtres des matières qu'ils ont étudiées. De nombreux spécimens de dessin linéaire ainsi que les cahiers d'écriture ont excité l'admiration.

Après un dialogue sur les avantages respectifs de l'écriture, du calcul et de la grammaire, la séance a été terminée par la distribution des prix qui a été faite par J. DUVAL, écuyer, président de la Société. Nous donnerons mercredi le discours d'ouverture prononcé par un des élèves, et la liste des prix.

Les honorables L. H. LAFONTAINE et R. B. SULLIVAN sont partis samedi de Montréal, en route pour Washington, pour affaires publiques.

L'honorable R. E. CARON, part ce soir ou demain, pour Montréal.

Ce soir a lieu le concert annoncé par M. BURKE, le célèbre violoniste et M. HOFFMAN dont la réputation comme pianiste est si avantageusement établie. Le concert commencera à huit heures et demie, Hotel

St. Georges. Prix d'admission 2s. 6d. Nous invitons les amateurs de bonne et belle musique et de l'harmonie à ne pas manquer l'occasion que leur offrent les deux éminens virtuoses.

VENTES PAR ENCAN.

Casouade brillante, Rhum de Sainte Croix, etc.—chez Besnick et cie. le 1er août à 2 heures.
Marinades, Emojis, etc.—chez Gillespie et cie. le 1er août à 11 heures.

Annonces.

Ecole Demandée.

UN jeune homme qualifié sous tous les rapports, désire une place comme Instituteur pour une école élémentaire ou école modèle. Il fournira les certificats les plus favorables. S'adresser au Bureau de ce journal, ou à J. CREMAZIE, écuyer, avocat, Québec, rue la Fabrique No. 12, par lettre affranchie.
Québec, 31 juillet 1848.

**SOCIÉTÉ
SAINT-JEAN-BAPTISTE
De Québec.
ELECTION GENERALE.**

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que, le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre.
U. J. TESSIER,
Secrétaire-Archiviste.
Québec, 24 juillet 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de la manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caissés sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Lawn, Crêpe, Organdie, Mouselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrages français, Cordonnet, Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON RECOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS.

AUSSI:

Les BILLETS de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes en dettes envers notre établissement sont priées de régler leurs comptes sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches, rue Hope, (Stc. Famille) No. 13.

Québec, 7 Juin, 1848.



STEAMER QUEEN.

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 10s., les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 17 juillet, 1848.

FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

A LOUER.

TOUT le haut de la maison, No. 22, Rue Lamontagne, contenant 12 appartements, bien adapté pour une maison de pension, avec apentis et partie dans l'étable et la cour, maintenant occupés par le soussigné.

A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTEES CAVES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour.—S'adresser sur les lieux à

W. COWAN.

Québec, 26 juillet 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, { Haute-Ville de Québec.
{ Rue St. Joseph, No. 11.
Québec, 12 juin, 1848.

A VENDRE

PAR LE SOUSSIGNÉ

Rue la FABRIQUE, 4 Haute-Ville. Rue la FABRIQUE, 4 Haute-Ville.

LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine.

PORTER de Londres de Hibbert, do do.
CIDRE de première qualité, do do.

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet. 1848.

Fabrique de Notre-Dame de Québec.

CETTE FABRIQUE ayant besoin d'une somme d'environ trois mille louis courant pour la bâtisse de l'église du Faubourg St. Jean, les personnes disposées à prêter cette somme, ou une partie, sont priées d'en informer le soussigné, Procureur de la dite Fabrique.

CHS. M. DEFOY,
Notaire,
Haute-Ville, Rue St. Joseph.

Québec, 19 juillet 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures. P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

LE Dr. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porte voisine de l'Hôtel St. George.

Québec, 1^{er} mai 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus comptant à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

BOUTIQUE DE GORONNIER.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

Avis important.—Toute personne de la campagne qui nous fournira 4 abonnées capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!
AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PREMIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RÉSOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faite de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,
Président.

Par ordre
O. ROBITAILLE,
Secrétaire.

Québec, 12 mai 1848. 3-fsm

NOUVELLE

METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE

Wm. Cowan,

No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au

No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUEBEC.

Cours de Botanique.

Le soussigné, membre agrégé de la société Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. I.

31 mars 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

Les bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny, tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quel'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Premier arrivage d'Europe,

Viâ le-Harre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières; fournitures d'écoles, etc.

Attendu par PASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 28 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROCH,
Quebec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfossez
ST. ROCH,
Quebec.

MEUBLIER,



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,

de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés.

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.

Québec, 26 février, 1848.

PETIT TRAITE DE GRAMMAIRE ANGLAISE,
PAR OHS. GOSSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchette et frère.



JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché

BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS FRANÇAIS, etc.

Quantité de **CUIRS CANADIENS**, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés.

POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 24 décembre, 1847.

Institut Canadien DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,
Salle de l'Institut, Secrétaire-Administrateur,
11f évrier, 1848. } de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CARTIER, par M. Th. HAMEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez le soussigné Prix 5s.

F. VEZINA,
Agent.

Québec, -12 mai 1847.